

pour 1971, soit une réduction de près de 60 p. 100. Cette chute soudaine peut être partiellement attribuée à la compression des bénéfices d'exploitation due à la baisse des prix et des métaux et au fait que les petites compagnies ne sont pas en mesure de faire souscrire des augmentations de capitaux en bourse. Toutefois, la quasi totalité des sociétés qui ont répondu au questionnaire ont signalé que le bill C-187 et le Livre blanc sur la réforme fiscale avait joué un rôle dans leur décision de comprimer leurs budgets.

J'estime que ce qui s'est passé dans d'autres pays démontre amplement qu'il n'est jamais bien difficile à un gouvernement de décourager les investissements étrangers. Alors que tant de Canadiens voient dans les obligations du gouvernement et dans les titres immobiliers des investissements nettement préférables à une participation à notre industrie des ressources naturelles, il me semble que nous manquerions à notre devoir en n'examinant pas de la façon la plus minutieuse les implications du bill à l'étude. Il est facile de dire que les porte-parole de l'industrie minière plaident une cause spéciale, et il est vrai qu'il en est ainsi dans une certaine mesure. Pour ma part, j'ai toutefois la conviction que ces gens ont une telle expérience qu'il nous appartient d'examiner ce bill le plus attentivement possible avant de prendre une décision.

L'Association des sociétés minières du Canada a publié une petite brochure fort intéressante, à la page 2 de laquelle figurent quelques observations au sujet de certains facteurs qui ont grandement contribué à l'expansion de l'industrie minière canadienne. Dans le troisième paragraphe, il est déclaré:

La conviction que les règles de base ne seront pas modifiées a été un facteur essentiel de la croissance de l'industrie minière jusqu'ici, croissance qui a été au moins deux fois plus rapide que celle de l'ensemble du secteur industriel canadien. Cette certitude quant à la politique du gouvernement a encouragé l'industrie minière à prendre les risques à long terme que présentait une exploration poussée des régions inconnues et inexploitées du pays.

Le développement de l'industrie minière au Yukon s'est fondé sur le courage, l'optimisme et la confiance. Au moment même où elle commence à laisser entrevoir tout son potentiel, il ne faudrait pas nous hâter de prendre des mesures intempestives et injustifiées qui risqueraient d'entraîner sa perte. Les profits que le gouvernement pourrait retirer d'une augmentation des redevances minières dans le territoire du Yukon pourraient bien être annulées par la décision, de la part des entreprises minières, d'explorer des régions plus favorables. L'économie du Yukon dépend si étroitement de l'exploitation minière qu'il n'est pas nécessaire d'être très prévoyant pour anticiper l'effet produit sur ce territoire par le départ des entreprises ou par leur refus de s'accroître motivés par des dispositions aussi négatives et restrictives que celles proposées dans ce bill.

• (4.50 p.m.)

Avant de conclure, je crois qu'on ferait bien de proposer maintenant, vu l'intérêt toujours croissant des Canadiens pour la question du nationalisme économique, de leur proposer des mesures positives leur permettant de prendre part à l'exploitation des ressources de leur pays. Toutes les discussions qui ont eu lieu depuis six ou huit

semaines sur la prise en charge de nos industries de ressources m'ont paru inutiles. Premièrement, les industries de ressources sont pour la plupart soumises à une surveillance et à une réglementation gouvernementales, et tant que le pays ou les provinces auront autorité sur elles, qu'ils établiront les règlements nécessaires et les appliqueront, nous ne devrions pas nous inquiéter de la propriété de ces ressources. Il serait évidemment idéal que les ressources canadiennes appartiennent aux Canadiens mais je ne serais pas en faveur de l'étatisation si c'était le seul moyen d'assurer une propriété canadienne.

La fonction du gouvernement est de créer une atmosphère propice aux investissements canadiens dans les régions en voie de développement. Pendant trop longtemps, nous avons agi en croyant être désavantagés comparativement aux non-Canadiens. Nous pouvons donner des exemples où des sociétés étrangères ont utilisé notre propre argent pour mettre nos ressources en valeur. L'industrie pétrolière dans l'Ouest du Canada en est un exemple frappant. Dans une large mesure, l'industrie du pétrole dans l'Ouest, aux mains d'étrangers à plus de 50 p. 100, a été exploitée avec des fonds canadiens, mais les Canadiens ne pouvaient pas obtenir les mêmes avantages de financement que les étrangers. La situation dure depuis trop longtemps. Nous avons maintenant l'occasion de renverser la tendance, d'établir un programme de redevances qui favoriserait nettement les Canadiens assez hardis pour développer ces ressources. A mon avis, c'est le seul moyen pratique pour les Canadiens de réduire le fort pourcentage de propriété étrangère, surtout dans le domaine de l'exploitation des ressources.

**M. John Lundrigan (Gander-Twilligate):** Monsieur l'Orateur, je suis très heureux d'avoir l'occasion de participer au débat sur le bill C-187 pour appuyer mon collègue du Yukon et les autres députés de l'opposition qui ont pris la parole. Il est clair que les députés d'en face n'ont pas l'intention d'en faire autant. Ce débat est très complexe, et sa portée générale dépasse de beaucoup celle de ses éléments qui s'appliquent plus précisément au territoire du Yukon et au Nord canadien dans son ensemble. Ce qui me frappe le plus dans les objections formulées par le député du Yukon contre la mesure, c'est son inquiétude face aux pouvoirs de réglementation accordés au ministre et au gouvernement, en ce qui concerne le code régissant les minéraux du Yukon et, je suppose, ceux du Nord en général. Voici un exemple frappant d'intervention excessive du gouvernement dans la mise en valeur des territoires septentrionaux du Canada.

Le député s'est montré très inquiet à ce sujet. Après en avoir parlé à des gens qui connaissent cette partie du pays, je comprends mieux comment le présent bill a déjà pu provoquer des réactions importantes en effarouchant les capitaux nécessaires pour la mise en valeur des régions septentrionales du Canada. Nous récoltons déjà les fruits amers d'un projet de loi dont la Chambre est encore saisie mais qu'on retirera, je l'espère, et qu'on n'osera plus jamais présenter à la Chambre. Même si je ne représente ni le Yukon, ni les Territoires du Nord-Ouest, ni le Labrador, je m'intéresse particulièrement au